



Service départemental à la jeunesse, à  
l'engagement et aux sports de la Corrèze

Tel : 05 87 01 21 12

Courriel : [ce.sdjes19@ac-limoges.fr](mailto:ce.sdjes19@ac-limoges.fr)



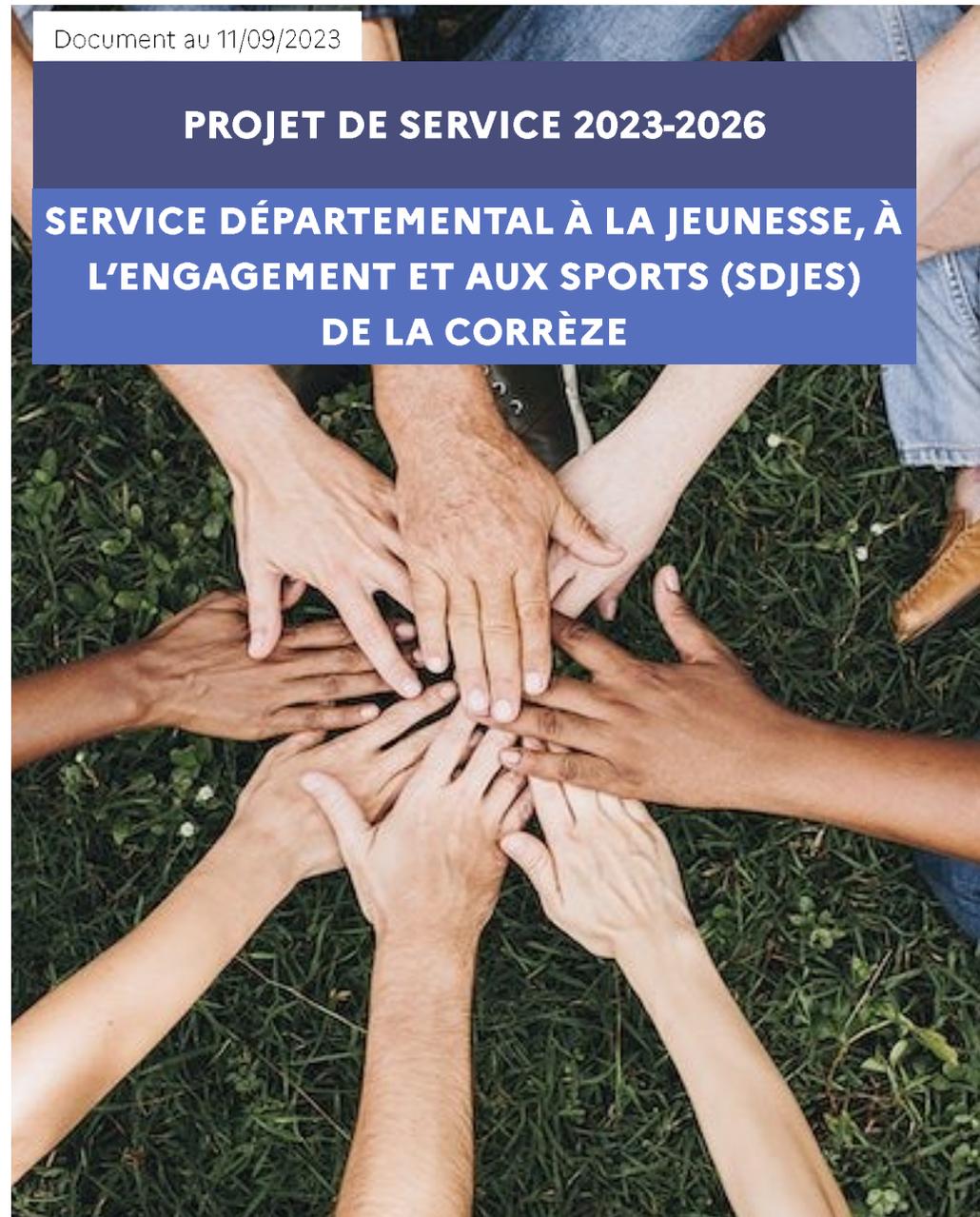
RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Document au 11/09/2023

## PROJET DE SERVICE 2023-2026

### SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES) DE LA CORRÈZE



# SOMMAIRE

Préambule	page 3
Qui sommes nous ?	page 4
• Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)	page 6
• Nos compétences	page 8
Valeurs, principes, défis à relever	page 11
• Nos valeurs	page 12
• Nos principes	page 14
• Défis à relever	page 16
Place à l'action	page 18
• Notre stratégie	page 20
• Axe 1 : Consolider la continuité éducative au sein des politiques d'éducation, de jeunesse et de sport	page 22
• Axe 2 : Favoriser l'autonomie, l'égalité des chances et l'engagement de la jeunesse	page 24
• Axe 3 : Renforcer la place du sport dans la société, comme vecteur de sa transformation	page 26
• Axe 4 : Participer à l'accompagnement et au soutien de la vie associative et de ses acteurs	page 29
• Axe 5 : Conforter l'identité et l'expertise du SDJES comme service académique	page 30
Glossaire	page 31



# GLOSSAIRE

- ANS** : Agence Nationale du Sport
- AGAPSC** : Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives ou Culturelles
- BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- BAFD** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
- BNSSA** : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CDESI** : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires
- CDOS** : Comité Départemental Olympique et Sportif
- CRIJ** : Centre Régional d'Information Jeunesse
- CTG** : Convention Territoriale Globale
- DNO** : Directive Nationale d'Orientation
- DSDEN** : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- DSR** : Document Stratégique Régional
- EAPS** : Établissement d'Activité Physique et Sportive
- FDVA** : Fonds de Développement de la Vie Associative
- FONJEP** : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
- JES** : Jeunesse, Engagement et Sports
- JOP** : Jeux Olympiques et Paralympiques
- MC sport** : Mention Complémentaire sport
- MENJ** : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- MSJOP** : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- OTE** : Organisation Territoriale de l'État
- PeDT** : projet éducatif territorial
- PEPS** : Prescription d'Exercice Physique pour la Santé
- PIDPR** : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- SDJES** : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- SNU** : Service National Universel
- UF2S** : Unité Facultative Secteur Sportif

## AXE N°5



Conforter l'identité et l'expertise du SDJES comme service académique

### Objectif 5.1 Consolider la création du nouveau SDJES et son pilotage

**Concevoir** des outils de pilotage et de communication du service

- ⇒ Adopter un projet de service
- ⇒ Mettre un place un tableau de bord de l'activité
- ⇒ Elaborer un document de présentation et un bilan annuel des activités

**Animer** le projet de service

- ⇒ Communiquer sur le projet de service
- ⇒ Organiser des instances de pilotage mixtes et des groupes de travail associant les réseaux Éducation Nationale / Jeunesse, Engagement et Sports, selon les projets ou programmes ministériels
- ⇒ Développer les usages du numérique pour favoriser les collaborations

### Objectif 5.2 Fédérer les acteurs des politiques publiques autour de son projet

**Consolider** la dimension interministérielle et multipartenariale des politiques publiques de jeunesse, de sport et d'engagement

- ⇒ Contribuer aux réunions interministérielles et partenariales et valoriser l'apport des programmes JES
- ⇒ Réunir la représentation départementale des acteurs du sport pour organiser une déclinaison départementale de la nouvelle gouvernance territoriale du sport
- ⇒ Réunir la représentation départementale des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des services jeunesse

# PRÉAMBULE

“ Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) est né le 1<sup>er</sup> janvier 2021, suite à la réforme de l'Organisation Territoriale de l'Etat (OTE) initié par le Gouvernement dès 2019.

La réforme déployée, dans le champ des politiques de jeunesse, d'engagement et de sports, a pour objectif de développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ainsi que de promouvoir une société de l'engagement.

Au plan départemental, le rapprochement entre les réseaux professionnels de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation Nationale vise à réunir l'ensemble des compétences et des métiers du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) au sein de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) autour d'un projet académique. Il s'agit ainsi d'éclairer et de redonner toute leur force et leur cohérence aux expertises présentes, notamment celle de l'ensemble des métiers techniques et pédagogiques, des personnels d'encadrement ainsi que de l'ensemble des agents administratifs au service du système éducatif français et de ses publics. ”



Franck CUTILLAS

Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale de la Corrèze

“ Le projet de service du SDJES répond au besoin formulé par les parties prenantes de pouvoir s'appuyer sur un outil de présentation du projet départemental et de pilotage afin d'améliorer sa cohérence, son partage et son évaluation, à l'interne comme à l'externe.

Sa réalisation s'est organisée autour d'un travail collaboratif de réflexion à partir des orientations fixées par la Directive Nationale d'Orientation (DNO) et du Document Stratégique Régional (DSR) lors de la tenue, à l'autonome 2022, d'un séminaire dédié. Véritable outil au service de la mise en œuvre des politiques publiques, il définit le cadre organisationnel et d'exercice des activités du SDJES, ses orientations, plans d'actions et principaux indicateurs de résultats.

Je remercie tous les acteurs qui auront contribué à faire de ce document la fondation d'une coopération durable et fructueuse entre les champs de l'éducation, de la jeunesse, de l'engagement civique et du sport ”



Damien MARAIS

Chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Corrèze

Participer à l'accompagnement et au soutien de la vie associative et de ses acteurs

Objectif 4.1 Contribuer au renforcement et à la structuration du tissu associatif

**Développer** une offre territorialisée d'orientation et d'accompagnement des associations

- ⇒ Animer la mission d'appui et d'information des associations
- ⇒ Poursuivre le déploiement du programme « guid'asso »

**Soutenir** la vie associative et développer la formation des bénévoles

- ⇒ Piloter la campagne du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)
- ⇒ Structurer une offre de formation à l'attention des bénévoles

Objectif 4.2 Contribuer à la professionnalisation des projets associatifs des associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire

**Accompagner et évaluer** les associations dans leur projet de professionnalisation

- ⇒ Accompagner les structures dans leur projet de développement
- ⇒ Piloter les emplois FONJEP et ANS

Objectif 4.3 Participer à la diffusion des valeurs de la République et à la lutte contre le séparatisme

**Impulser** un plan de formation aux valeurs de la République et à la laïcité pour les associations

- ⇒ Coordination et mise en œuvre des formations civiques et citoyennes des jeunes en Service Civique
- ⇒ Formation des éducateurs et dirigeants bénévoles sportifs

**Veiller** aux dérives séparatistes et sectaires au sein des associations



### Objectif 3.3 Sécuriser les pratiques sportives

**Assurer** l'information, le conseil et l'évaluation de la sécurité des EAPS

- ⇒ Informer et conseiller sur la réglementation
- ⇒ Réaliser le contrôle administratif de validité des cartes professionnelles d'éducateurs sportifs
- ⇒ Réaliser le plan des visites des établissements d'activités physiques et sportives

**Prévention** des noyades

- ⇒ Contribuer à l'orientation et au recrutement des candidats au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
- ⇒ Renforcer les compétences des sauveteurs de baignades par la formation initiale et continue

**Prévenir** et **lutter** contre les dérives du sport, en particulier les violences sexistes et sexuelles

- ⇒ Participer à la sensibilisation des acteurs sportifs aux violences sexistes et sexuelles, notamment par l'organisation d'un colloque

**#TousConcernés**



Contre les  
Violences sur  
Mineurs

---

# QUI SOMMES NOUS ?

---

## LE SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES)



Le service est compétent en matière de politiques relatives à :

- ◆ la jeunesse
- ◆ aux sports
- ◆ à la vie associative
- ◆ à l'engagement civique
- ◆ à l'éducation populaire

Il contribue également à la mise en œuvre de politiques publiques en lien avec les externalités des activités de jeunesse et de sport, que sont :

- ◆ la promotion de la santé
- ◆ la lutte contre la radicalisation dans les associations
- ◆ la promotion des valeurs de la République
- ◆ la cohésion et insertion sociale par le sport
- ◆ la lutte contre les inégalités et les discriminations faites aux femmes et personnes en situation de handicap
- ◆ la médiation avec la jeunesse

Pour l'exercice de ses missions, le service est placé sous l'autorité fonctionnelle de la **rectrice** de région académique et du **préfet** de département.

Le **rectorat de Limoges** constitue son unité de rattachement hiérarchique, et un protocole fixe le cadre de l'organisation de la **coopération** entre les autorités.



Le service est actuellement hébergé aux 17 et 18èmes étages de la Cité administrative Jean Montalat de Tulle et bénéficie d'une convention de mutualisation du parc de véhicule du secrétariat général commun départemental de la Corrèze pour son fonctionnement.

**Développer** le sport handicap

- ⇒ Recenser l'offre de parasports et de sport adapté
- ⇒ Contribuer à la création d'un comité départemental handisport



**Accompagner** les projets sportifs à l'attention des publics les plus éloignés, en faveur de l'insertion

- ⇒ Contribuer au projet de la commission sport insertion du CDOS, en particulier l'opération « La flamme du cœur »

### Objectif 3.2 Accompagner la transition écologique du sport et promouvoir l'éducation à l'écologie et au développement durable par le sport

**Accompagner** les collectivités dans les projets de rénovation énergétique des équipements sportifs

**Développer** les approches éducatives mêlant sports et éducation à l'écologie et au développement durable

- ⇒ Développer l'approche #demain en structurant une équipe d'accompagnateur et une formation dédiée
- ⇒ Organiser des événementiels promouvant activités physiques et sportives et éducation au développement durable : actions « Faire sens »

**Contribuer** au développement des outils permettant la structuration de l'offre de sports de nature et leur analyse en lien avec le Conseil départemental

- ⇒ Contribuer au développement des outils « Outdoorvision » et « Suricate 2 »
- ⇒ Contribuer aux travaux de la CDESI et du PIDPR



## AXE N°3



Renforcer la place du sport dans la société, comme vecteur de sa transformation

### Objectif 3.1 Conforter la dimension sociétale du sport, comme outil de cohésion sociale, territoriale et de promotion de la santé

**Accompagner** les projets de développement des pratiques

- ⇒ Conduire la campagne ANS équipements dont le plan des 5 000 équipements sportifs de proximité
- ⇒ Conduire la campagne ANS part sportive territoriale

**Promouvoir** l'olympisme et son héritage pour la population

- ⇒ Contribuer aux animations sportives préparant l'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024
- ⇒ Contribuer à l'organisation d'un plan de communication des initiatives locales

**Développer** le « sport santé bien être »

- ⇒ Développer une approche concertée de la lutte contre la sédentarité par le sport pour les jeunes
- ⇒ Poursuivre le développement du programme PEPS par le développement du maillage territorial des passerelles sport santé



Le service se compose de fonctionnaires issus des corps d'Etat spécifiques à la filière Jeunesse, Engagement et Sports et de la filière administrative. Il se compose de **12 agents**, répartis comme suit en termes de corps d'appartenance :

- ⇒ 1 Inspecteur de la Jeunesse et des Sports (IJS), chef du service
- ⇒ 4 Conseiller(e)s d'Éducation Populaire et de Jeunesse (CEPJ)
- ⇒ 3 Professeurs de Sport (PS)
- ⇒ 2 secrétaires administratifs (SAENES)
- ⇒ 2 adjoints administratifs (APAENES)

Le service entretient de **nombreux partenariats** pour la mise en œuvre des politiques publiques dont il a la responsabilité au niveau départemental. La particularité principale tient au fait que les partenaires du service sont également ses principaux publics.

- Les accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, centre de vacances)
- Les établissements d'activités physiques et sportives (gestionnaires de sites et d'équipements, associations sportives, entreprises commerciales) et les éducateurs d'activités physiques et sportives
- Les collectivités locales et leurs opérateurs
- Les organismes de sécurité sociale (CAF, MSA)
- Les acteurs associatifs et leurs têtes de réseaux, en particulier dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports
- Les services de la préfecture et les autres services déconcentrés de l'Etat
- Les services académiques et leurs établissements publics d'enseignement

Chaque année :

Le SDJES instruit et accompagne environ **300** demandes de subvention pour **1,5M€** d'aides à l'emploi, à l'équipement sportif ou au projet associatif.

Il réalise environ **150** visites d'établissements, contrôle près de **150** éducateurs sportifs et instruit **700** déclarations d'accueils collectifs de mineurs.

Il permet à **700** jeunes de s'engager dans un programme d'engagement et à **250** enfants de bénéficier d'une aide financière au départ en séjour de vacances.



## NOS COMPÉTENCES



Les personnels techniques et pédagogiques affectés au SDJES exercent le métier de conseiller technique et pédagogique dans leurs champs de domaines respectifs. Les compétences mises en œuvre sont afférentes :

- aux **savoirs** dans la spécialité technique et pédagogique ou son domaine d'activité
- à la **démarche** de projet et leur conduite
- à l'**animation** d'un réseau de partenaires et la coordination d'une action partenariale
- à la **réalisation** de diagnostics pluridimensionnels tenant comptes des politiques publiques, des territoires et des publics concernés, des stratégies des structures et de leurs acteurs
- à la **capacité** à restituer l'information récoltée dans le cadre de réunions partenariales ou de formations
- aux **techniques** d'évaluation et de rédaction de rapports

Compte tenu de leur participation à la conception de leurs activités, ainsi que des spécificités de leur travail (horaires atypiques, travail partenarial), ils disposent d'une large autonomie dans leur organisation.

Enfin, les compétences spécifiques propres à l'**amélioration** des pratiques éducatives et sportives et à leur **sécurité** peuvent être mobilisées par chaque cadre en fonction de ses connaissances dans chaque discipline concernée.

## Objectif 2.3 Encourager l'engagement de la jeunesse

### Déployer le Service National Universel (SNU)

- ⇒ Déployer la campagne de communication et piloter le recrutement des volontaires
- ⇒ Organiser les séjours de cohésion
- ⇒ Piloter l'offre départementale de mission d'intérêt général
- ⇒ Préparer la généralisation du programme à l'ensemble d'une classe d'âge à l'horizon 2026

### Déployer le Service Civique en lien avec le comité de pilotage

- ⇒ Agréer les structures et veiller à la qualité de l'offre de missions
- ⇒ Animer un réseau d'acteurs
- ⇒ Développer l'offre de proximité en territoire carencé, par l'encouragement de l'intermédiation

### Développer une culture et un parcours d'engagement des jeunes

- ⇒ Valoriser l'engagement des jeunes et la mise en place d'un parcours citoyen
- ⇒ Promouvoir l'engagement civique auprès des publics les plus éloignés
- ⇒ Accompagner l'expérimentation du carnet de l'engagement



## AXE N°2



Favoriser l'autonomie, l'égalité des chances et l'engagement de la jeunesse

### Objectif : 2.1 Contribuer au renforcement de l'information et de la mobilité des jeunes

**Déployer** la stratégie régionale de l'information jeunesse en lien avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)

- ⇒ Contribuer au déploiement local des opérateurs susceptibles de mettre en place des actions
- ⇒ Renouveler les labels des structures information jeunesse et accompagner le déploiement de leurs activités

### Objectif 2.2 Accompagner les jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion

**Participer** au développement des passerelles entre les formations scolaires et universitaires départementales en lien avec les métiers de l'animation et de l'enseignement des activités physiques et sportives

- ⇒ Contribuer au développement de l'offre de formation départementale scolaire et universitaire (Bac pro, UF2S, MC sport et DEUST AGAPSC)
- ⇒ Promouvoir les métiers du sport et de l'animation auprès des étudiants

**Accompagner** les jeunes dans leur parcours d'insertion et de formation professionnelle

- ⇒ Déployer le SESAME pour l'accès à la formation des métiers du sport et de l'animation
- ⇒ Mobiliser les programmes d'engagement civique au service de parcours d'insertion et de lutte contre le décrochage scolaire
- ⇒ Promouvoir le BAFA/BAFD comme diplôme de mise en situation professionnelle et d'engagement des jeunes

Les fonctions « support » sont les fonctions transversales en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques du service et qui permettent l'exercice de celle-ci dans les conditions les plus optimales.

Ces missions sont exercées respectivement par les agents de la filière administrative et l'inspecteur jeunesse et sport, chef de service.

L'exercice des missions s'appuie sur les compétences relatives à la conduite d'un service, l'animation d'un collectif de travail, sa gestion et son administration, en lien avec :

- la **représentation** de l'expertise du service et le **conseil** aux autorités
- l'**organisation** d'un service et son animation
- l'**encadrement** des agents et leur **accompagnement**
- l'**évaluation** et l'**inspection**

L'exercice des missions de jeunesse, d'engagement et de sports amène à développer des **collaborations** étroites entre la fonction « métier » et les fonctions « support », le plus souvent caractérisées par la mise en place d'un binôme d'agents du service sur chaque programme.

La spécificité des métiers exercés au niveau départemental se caractérise par :

- une **proximité** avec les **autorités** et les **organisations** participant à la mise en œuvre des politiques publiques
- une **insertion** dans des **réseaux** professionnels multiples
- une **organisation** du travail mêlant **démarche projet** et **accompagnement** individualisé
- une **polyvalence** pour la conduite d'activités de conseil, de développement et de régulation
- une **recherche** permanente **d'innovations** et **d'expérimentations** dans la mise en œuvre
- une **forte variation** de la temporalité du travail en fonction du stade de développement des projets et des périodes d'appel à projet





Objectif : 1.2 Développer la place du sport à l'école et l'articulation avec le sport en dehors du temps scolaire, à travers la mise en place d'un parcours sportif jusqu'à l'université, en lien avec les services académiques

**Généraliser** à l'ensemble d'une classe d'âge les savoirs sportifs fondamentaux : aisance aquatique et savoir rouler à vélo

- ⇒ Contribuer à l'effort de formation des encadrants (professeurs, éducateurs sportifs, maîtres-nageurs sauveteurs, parents bénévoles)
- ⇒ Consolider l'accès et la disponibilité des ressources pour la pratique (installations sportives, équipements et matériels, recherche de financements)
- ⇒ Développer des outils et des modes d'intervention pour le déploiement des dispositifs

**Développer** la place du sport comme outil éducatif au service de la réussite scolaire, de l'égalité des chances et du bien-être des jeunes

- ⇒ Appuyer le développement des dispositifs de développement de sport dans le champ scolaire (2h de sport en + au collège, « une école un club », 30 minutes d'activité physique quotidienne)
- ⇒ Promouvoir le sport comme outil éducatif et pédagogique au sein des projets d'établissement et des alliances éducatives

 **vacances  
apprenantes**

 **PLAN  
MERCREDI**

**demain** 



## AXE N°1



Consolider la continuité éducative au sein des politiques d'éducation, de jeunesse et de sport

Objectif : 1.1 Développer une offre éducative périscolaire et extrascolaire de qualité dans un cadre sécurisé en articulation avec les temps scolaires et familiaux

**Promouvoir** la continuité éducative et **déployer** un plan de formation continue pour les personnels de l'animation

- ⇒ Proposer un plan de formation annuel
- ⇒ Structurer une offre d'accompagnement à la démarche « #demain » en accueil collectif de mineurs
- ⇒ Réaliser un diagnostic départemental des pratiques et une campagne d'information sur la continuité éducative

**Participer** au développement des politiques éducatives territorialisées

- ⇒ Investir les alliances éducatives locales (CTG, Cité éducative, Territoire éducatif rural)
- ⇒ Promouvoir les coopérations entre école et accueil de loisirs (PEdT, « plan mercredi »)

**Accompagner** et **évaluer** la qualité éducative et la sécurité des accueils collectifs de mineurs

- ⇒ Informer et conseiller les organisateurs
- ⇒ Contrôler les déclarations et réaliser le plan de contrôle annuel des accueils collectifs de mineurs
- ⇒ Analyser les signalements et réaliser les enquêtes administratives

---

# VALEURS

# PRINCIPES

# DÉFIS À RELEVER

---

## NOS VALEURS



Comme service public d'État au niveau départemental ...

- La recherche de l'**intérêt général**
- La **continuité** du service public, l'**adaptabilité** des missions au besoin du terrain et l'**égalité** de traitement des publics
- La réponse aux **besoins** des usagers, leur **protection** et leur **participation**
- La promotion des **valeurs de la République** et de la **laïcité**

... chargé de la jeunesse, de l'engagement ...

- L'**Éducation**, l'**autonomie** et l'**engagement** du citoyen
- Contribution au **vivre ensemble**

... et des sports

- Promouvoir l'intérêt d'une pratique d'activité physique et sportive **régulière** pour la **santé** et l'**insertion**
- Concourir à démocratiser l'accès au **sport pour tous**
- Promouvoir le sport comme outil de **construction du citoyen**
- **Protéger** le pratiquant et développer l'**éthique**

Afin de proposer une lecture transversale de nos actions, les objectifs se déclinent en 4 axes thématiques, complétés par un axe relatif au développement du service.

Axe 1 :

**Consolider** la continuité éducative au sein des politiques d'éducation, de jeunesse et de sport

Axe 2 :

**Favoriser** l'autonomie, l'égalité des chances et l'engagement de la jeunesse

Axe 3 :

**Renforcer** la place du sport dans la société, comme vecteur de sa transformation

Axe 4 :

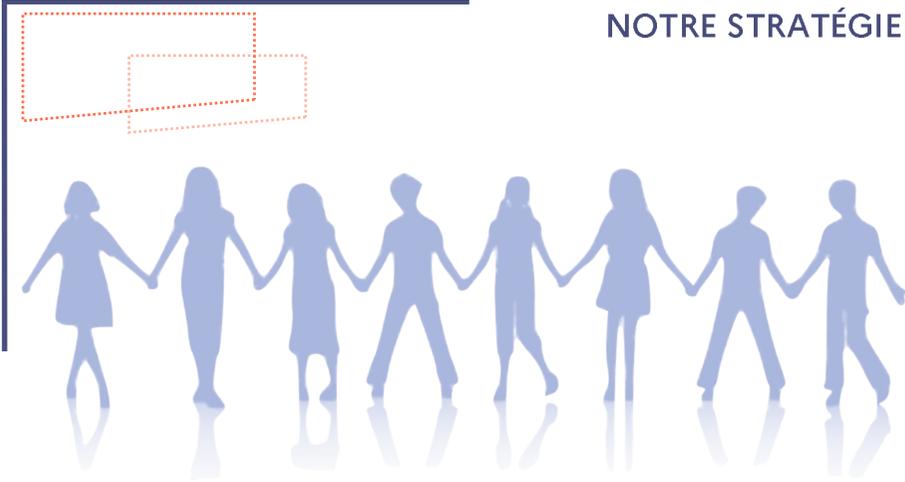
**Participer** à l'accompagnement et au soutien de la vie associative et de ses acteurs

Axe 5 :

**Conforter** l'identité et l'expertise du SDJES comme service académique



## NOTRE STRATÉGIE



L'identification et l'adaptation réalisées entre les documents programmatiques, les réalités du territoire et les besoins du public ont permis de définir les objectifs et les stratégies du service.

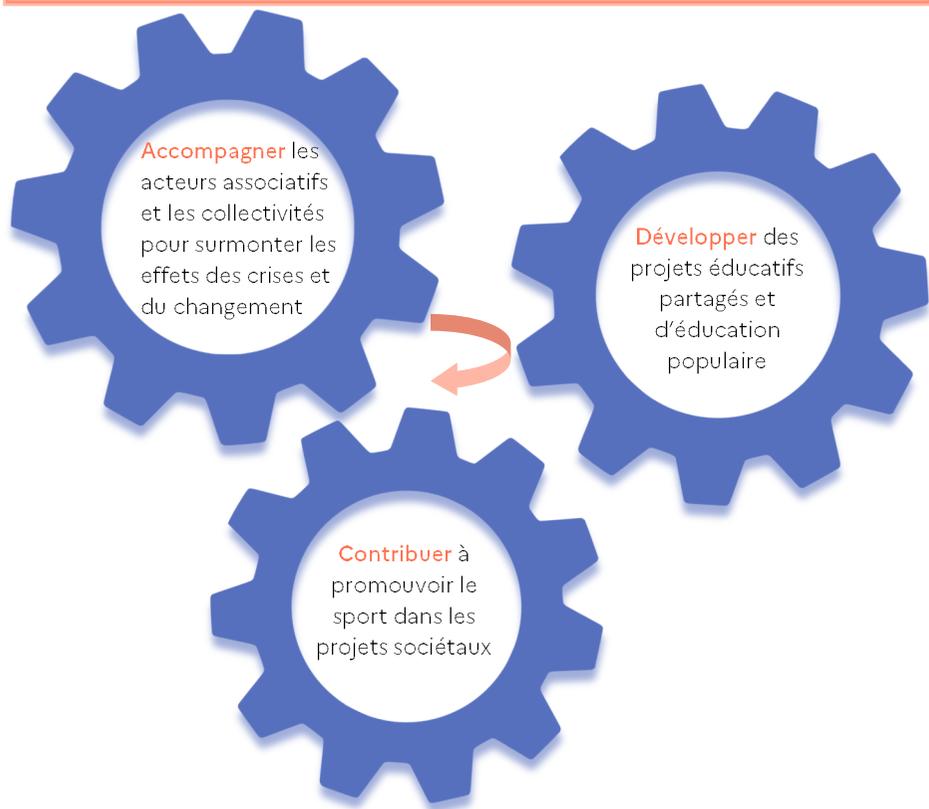
- la Directive Nationale d'Orientation de politiques de jeunesse, d'engagement civique et de sports du 19 octobre 2022 et ses déclinaisons,
- la circulaire relative aux politiques prioritaires du gouvernement du 19 septembre 2022,
- la circulaire sport éducation du 23 juin 2021,
- le document stratégique régional du 2 mai 2022,
- la circulaire relative à l'animation territoriale en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) Paris 2024 du 18 avril 2023.



## NOS PRINCIPES



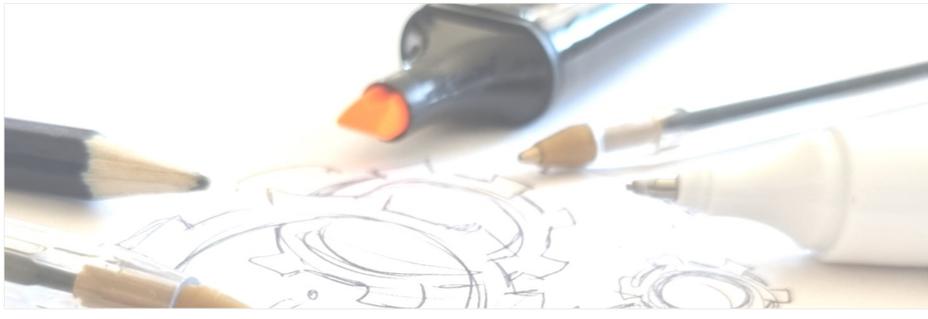
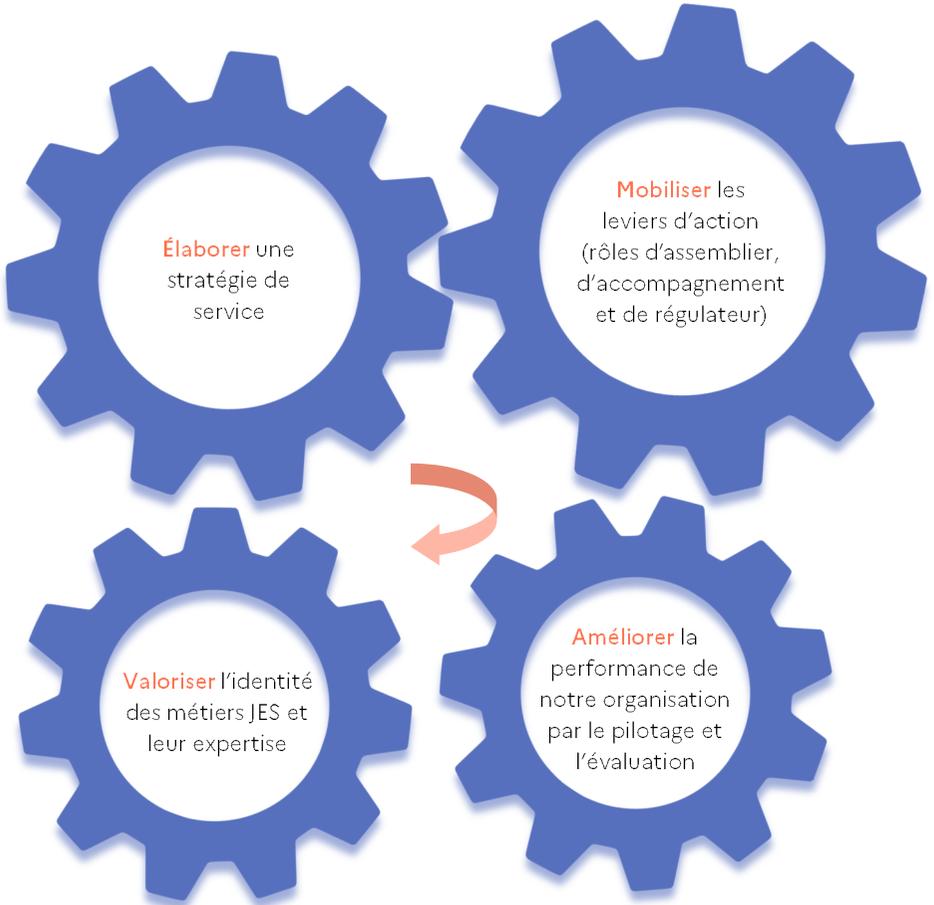
Positionnement du service



## PLACE À L'ACTION



Stratégie globale



## DÉFIS À RELEVER



Deux groupes de travail réunissant le service Jeunesse Engagement et Sports, ses partenaires et ses usagers, ont eu pour objet d'établir une vision partagée des priorités sur les thèmes suivants :

- La place du sport dans l'éducation
- La facilitation de l'engagement des jeunes

Groupe de travail sport :

**Inform**, **former**, **encadrer** et **accompagner** l'ensemble des **acteurs** (parents, dirigeants, bénévoles, pratiquants, etc.)

**Encourager** la **mixité** sous toutes ses formes et différencier les formes de **pratiques** pour permettre l'accès **pour tous**

**Mobiliser** les moyens humains et financiers pour **accompagner** les acteurs et **simplifier** les démarches administratives

**Enrichir** le sport scolaire et **développer** le sport au travail

**Communiquer** sur l'offre et les bénéfices de l'activité

Groupe de travail jeunesse :

**Inform**, **communiquer** et **argumenter** l'intérêt de s'engager

**Aller vers** les jeunes et partir de leurs envies et compétences

**Valoriser** l'engagement et **créer un parcours citoyen** tout au long de la vie, dès le plus jeune âge, avec tous les acteurs : école, associations, collectivités, jeunes et parents

**Développer** des formations croisées entre tous les acteurs concernés par l'engagement et **travailler** les méthodes pédagogiques pour l'engagement des jeunes

**Faire confiance**, **responsabiliser** les jeunes, avec droit à l'erreur